

Lundi, 11 mars 2013

2013-03-11

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, onze mars deux mille treize (11-03-13) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Programmation des travaux - Programme TECH ;
- 2° Peinture Camion Inter ;
- 3° Varia.

PROGRAMMATION MODIFIÉ DES TRAVAUX PROGRAMME TECH 2010-2013

201303-069

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien modifie la programmation des travaux relatif au programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence ;

QU'une copie de la programmation des travaux modifiée soit envoyée au Ministère des Affaires municipales et des Régions pour approbation.

Adoptée

PEINTURE - CAMION INTER

201303-070

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission de Peinture Véhicules Lourds inc. pour peindre le Camion Inter au montant de 5 600 \$ (taxes non incluses) excluant le grillage.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201303-071

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».